

Finances

REF : DAF2014011

Signataire : GH/MP

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du compte administratif 2013 du budget principal

EXPOSE :

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats d'exécution du budget. C'est le bilan comptable de l'exercice budgétaire N-1 écoulé.

Comme tel, il compare pour les deux sections fonctionnement et investissement, les prévisions de recettes et de dépenses aux réalisations. Il fait ressortir les résultats de l'exercice et les soldes d'exécution.

Il constitue enfin un support irremplaçable pour les analyses financières : alors que les autres documents budgétaires ne sont que des documents prévisionnels, il permet de mesurer à partir du mouvement réel des dépenses et des recettes l'évolution des équilibres budgétaires sur plusieurs exercices.

Ce rapport présente tout d'abord le schéma d'équilibre du compte administratif (page 2) et une synthèse des grands éléments d'analyse de la situation financière de la ville au 31 décembre 2013 (1^o partie page 3) avant de détailler le contenu des différentes recettes et dépenses en fonctionnement et en investissement (2^o partie page 6).

Dépenses

Charges
de personnel
(012)
68,0 M€

Charges générales
(011)
17,7 M€

Subventions,
participations
(65) 18,3 M€

Intérêts dette + charges
Exceptionnelles (66-67) 5,9 M€

EPARGNE BRUTE 6,5 M€

Dépenses
d'équipement
et pour compte de tiers
36,0 M€

Capital de la dette (9,8 M€)

Var. Du fonds de roulement 2,0 M€

Dépenses

Recettes

Impôts et taxes
(73)
68,1 M€

Dotations et
participations
(74)
35,1 M€

Produits des services
(70) 11,2 M€ + autres 2,0 M€

EPARGNE BRUTE 6,5 M€

Subventions 4,3 M€,
FCTVA et taxes
d'urbanisme 16,3 M€,
cessions d'immo 5,9 M€

Recours à l'emprunt
14,7 M€

Recettes

Section de
fonction-
nement :
116 M€

Section
d'investis-
sment :
47,8 M€

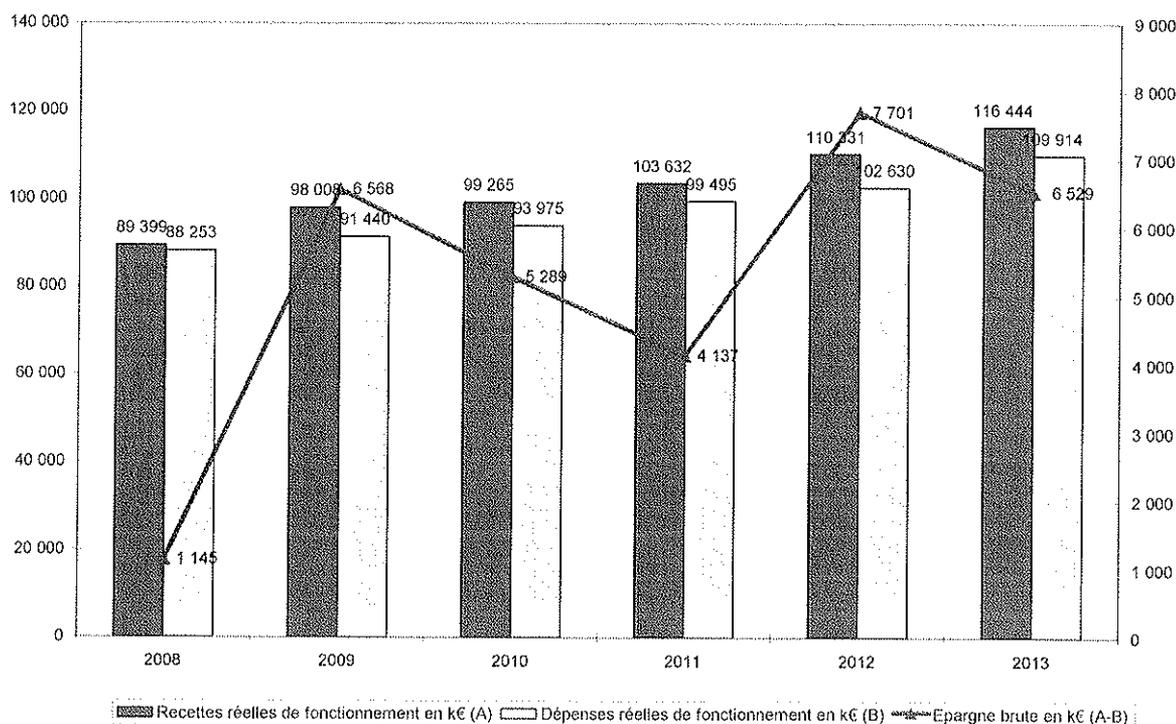
I. SYNTHÈSE-PRINCIPALES CONCLUSIONS

Un certain nombre de retraitements des chiffres du compte administratif ont été effectués pour l'analyse. Ils sont précisés en annexe de ce rapport (dernière page).

1. Après son amélioration en 2012, l'épargne brute recule en 2013

Du CA 2012 au CA 2013, les recettes réelles de fonctionnement passent de 110,3 M€ à 116,4 M€, soit une augmentation de 6,1 M€ ou 5,5 %. Les dépenses connaissent une augmentation plus forte, de 7,3 M€ soit 7,1%, passant de 102,7 M€ à 109,9 M€. Dès lors, **l'épargne brute**, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses, **passé de 7,7 M€ en 2012 à 6,5 M€ en 2013**. Le taux d'épargne brute (ratio de l'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement) passe ainsi de 7,0% à 5,6%.

L'épargne brute est un composant clé des finances d'une ville puisqu'elle permet d'auto-financer les investissements, donc de limiter le recours à l'emprunt. C'est donc un indicateur qui mesure soit la bonne santé, soit la fragilité financière d'une commune. Il est généralement considéré qu'avec un taux d'épargne brut inférieur à 7%, la collectivité est dans un état de fragilité profonde qui peut conduire au déséquilibre budgétaire.



Recettes réelles de fonctionnement

Elles sont en augmentation de 6,1 M€, soit +5,5%. Cela s'explique néanmoins pour 2,5 M€ par le passage en budget annexe du Centre Municipal de Santé, à l'origine de refacturations qui augmentent les masses budgétaires côté dépenses et côté recettes. Retraité de cet effet, l'augmentation est de 3,6 M€ soit 3,3 %.

- **Les principales augmentations proviennent des fonds nationaux de solidarité financière** (3,0 M€) avec les communes défavorisées : dotation de développement urbain, perçue pour 1,5 M€ contre 0 € en 2012 ; péréquation verticale (DSU et DNP : + 1,3 M€) et horizontale (FSRIF et FPIC : + 1,2 M€).

- **Les recettes fiscales à taux constants ont augmenté de 946 k€, soit + 2,2%.**
- **Les droits de mutation sont en revanche en baisse de 1,2 M€** du fait du repli du marché immobilier.
- Les subventions de fonctionnement qui nous sont attribuées par divers organismes ont baissé de 0,4 M€ et Plaine Commune a diminué la dotation de solidarité communautaire de la ville de 0,4 M€.

Dépenses réelles de fonctionnement

Elles connaissent quant à elles une forte augmentation : +7,3 M€ soit 7,1%. Si l'on excepte les effets de la création du budget annexe du Centre Municipal de Santé qui augmente les masses budgétaires côté dépenses de 1,6 M€, l'augmentation est de 5,7 M€ soit 5,6%.

- **Les charges de personnel (chapitre 012) sont en augmentation de 2,5 M€, soit 3,8%.** Cette augmentation tient aux nouveaux équipements gérés en régie ouverts pendant l'année (groupe scolaire Taos Amrouche – Charlotte Delbo rue Henri Barbusse ; temps d'activités périscolaires ; salle de spectacle l'Embarcadère ; halte-jeu du centre Roser) et au recrutement de jeunes en contrat d'emplois d'avenir.
- **Les charges à caractère général (chapitre 011) sont en augmentation de 1,2 M€ soit 7,5%** (1,5 M€ en retirant l'impact du passage en budget annexe du Centre Municipal de Santé). Cette forte augmentation s'explique pour 670 k€ par l'augmentation du coût des fluides (articles 60611 à 60622) et pour 370 k€ par la première année pleine de fonctionnement de la crèche Annike Kélébé au 15-15bis avenue de la République.
- **Les subventions, participations et autres charges de gestion courante (chapitre 65) sont en augmentation de 1,7 M€ soit 11,7% auxquels s'ajoute l'apparition de la subvention d'équilibre au budget annexe du Centre Municipal de Santé pour 1,8 M€.** 590 k€ de subventions ont été versés dans le cadre de la mise en place des temps d'activités périscolaires, 320 k€ pour le soutien à trois structures partenaires en difficulté (cinéma le Studio, CMA omnisports, Conservatoire), 270 k€ pour de nouveaux équipements ou services (crèche Scoubidou gérée par l'IEPC rue Paul Bert ; GIP Aubermédiation ; centre de loisirs de l'école C. Delbo géré par Aubervacances Loisirs).
- **Les frais financiers (chapitre 66) sont en diminution de 233 k€** du fait d'un taux d'intérêt moins défavorable payé sur le prêt indexé sur le change euro-franc suisse et de la baisse des taux variables compensant l'augmentation de l'encours.

Temps d'activités périscolaires : quel coût sur l'année scolaire 2013-2014 ?

Le coût de la réforme des rythmes scolaires appliquée au 1^{er} septembre 2013 à Aubervilliers a été réestimé plusieurs fois et reste à arrêter à la fin de l'année scolaire 2013-2014, notamment sur les coûts de personnel. La dernière estimation fait état sur l'année scolaire entière de 1,5 M€ de charges de personnel, 930 k€ de subventions dans le cadre de l'appel à projets, 615 k€ de subvention à Aubervacances Loisirs, 150 k€ de charges à caractère général, soit **3,2 M€ de dépenses à l'année**. Ce montant devra être encore réévalué puisque le budget supplémentaire fait état de dépassements sur les remplacements. Les recettes proviennent quant à elles du « fonds d'amorçage » de l'Etat pour 800 k€, de la Caisse d'Allocations Familiales pour 400 k€ et des remboursements d'une part du coût des emplois d'avenir pour 570 k€, soit au total **1 770 k€ de recettes à l'année**. Par différence entre 3,2 M€ de dépenses et de 1,8 M€ de recettes, **le coût net à l'année scolaire pour la ville est estimé au minimum à 1,4 M€.**

La partie correspondant au premier trimestre a été supportée sur l'exercice 2013, ainsi que des coûts de démarrage, notamment des dépenses d'investissement de l'ordre de 100 k€.

Il est à noter que cette estimation n'inclut pas les effets induits par la réforme des rythmes scolaires sur la fréquentation des centres de loisirs et des cantines, qui sont également des facteurs de coût.

2. Après le pic d'investissement observé en 2012 (42 M€), les dépenses d'équipement 2013 restent à un niveau très élevé (35,7 M€) mais le haut niveau des ressources propres d'investissement ont permis de limiter le recours à l'emprunt à 14,7 M€

Les principales opérations d'équipement 2013 sont les suivantes :

- Fin de la construction du groupe scolaire T. Amrouche – C. Delbo : 11,1 M€
- Fin de la construction du nouveau bâtiment du Conservatoire : 8,3 M€
- Rénovation du stade André Karman : 1,1 M€
- Acquisition des anciens locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie rue Danielle Casanova : 924 k€
- Rénovation du clocher de l'église Notre Dame des Vertus : 656 k€

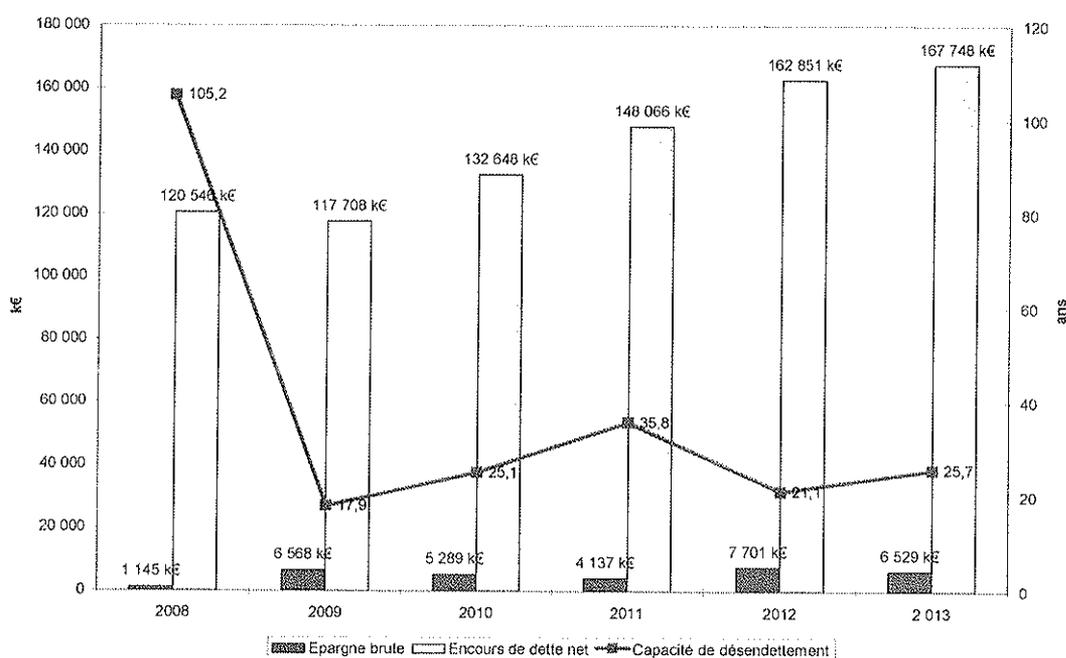
Côté recettes, la ville a bénéficié en 2013 d'importantes ressources propres : 8,4 M€ de taxes d'urbanisme, 5,6 M€ de Fonds de Compensation de la TVA ; 4,3 M€ de subventions d'investissement reçues. Ce sont ces ressources importantes qui ont permis de limiter l'emprunt nouveau à 14,7 M€.

Les remboursements des emprunts anciens (hors emprunts supportés pour Plaine Commune) s'élevant en 2013 à 9,7 M€, l'encours de dette de la ville s'est donc accru de 5,0 M€ pour atteindre 167 748 k€ au 31/12/2013. Si l'on ajoute les emprunts supportés pour Plaine Commune, l'encours brut de dette de la ville est de 169 727 k€.

3. Sous le double effet de la baisse de l'épargne et de l'augmentation de la dette, le délai de désendettement repart à la hausse, passant de 21 ans à 26 ans

Le rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute est appelé « délai de désendettement » ou « capacité de désendettement », puisqu'il correspond au nombre d'années qu'il faudrait à la ville pour rembourser toute sa dette si elle y consacrait toute son épargne. Il s'agit de l'indicateur de référence pour apprécier la santé financière d'une ville. Si le délai de désendettement est supérieur à la durée des emprunts ou d'amortissement des équipements, c'est-à-dire 15 ans environ, cette situation est considérée comme dangereuse : difficulté à entretenir convenablement le patrimoine existant, application de primes de risque sur les taux d'intérêt des prêts accordés par les banques, difficultés à équilibrer le budget...

L'épargne brute ayant baissé et la dette augmenté en 2013, la capacité de désendettement s'est dégradée pour passer à 26 ans, loin du seuil des 15 ans.



II. PRESENTATION DES POSTES DE RECETTES ET DE DEPENSES

1. Recettes de fonctionnement

en milliers d'euros		CA 2011	CA 2012	Evolution	BP 2012	Taux de réalisation
013	Atténuation des charges	172	131	-24,1%	176	74,5%
70	Produits des services, du domaine et ventes	7 802	8 067	3,4%	8 213	98,2%
73	Impôts et taxes	62 173	67 713	8,9%	67 342	100,6%
74	Dotations et participations	32 075	32 594	1,6%	32 948	98,9%
75	Autres produits de gestion courante	662	1 026	54,9%	910	112,7%
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES		102 901	109 530	6,4%	109 589	99,9%
76	Produits financiers	235	303	28,6%	174	173,8%
77	Produits exceptionnels	6 286	11 882	89,0%	36	
TOTAL RECETTES REELLES		109 423	121 714	11,2%	109 799	110,9%

1.1. Chapitre 70 – produits des services, du domaine et des ventes

Le chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes » connaît de 2012 à 2013 une progression apparente de 39 %. Ceci s'explique en fait par le passage du Centre Municipal de Santé (CMS) en régie dotée de la seule autonomie financière et donc en budget annexe. Le chapitre 70 du budget principal de la commune ne retrace donc plus les recettes tarifaires du CMS (article 70688, - 2,2 M€), désormais comptabilisées sur le budget annexe, mais enregistre en revanche les refacturations du budget annexe au budget principal (+ 4,8 M€ sur les articles 70841 et 70872).

Si l'on excepte ce facteur purement « comptable », la progression du chapitre 70 est tout de même de 11,5 %.

		CA 2012	CA 2013	Evolution	BP 2013	Taux de réalisation
70311	Concessions dans les cimetières	29 569	33 515	13,3%	30 000	111,7%
7062	Redev. et droits des services culturels	9 206	27 640	200,2%	44 000	62,8%
70631	Redev. et droits des services - sportif	213 052	219 935	3,2%	196 000	112,2%
7066	Redev. et droits des services - social	659 555	685 946	4,0%	769 270	89,2%
7067	Redev. et droits des services périscolaires	2 254 907	2 893 226	28,3%	2 482 073	116,6%
70688	Redevances autres prestations services	2 247 250	9	-100,0%	-	
70841	Mise à dispo personnel - budgets annexes	1 369 471	5 595 888	308,6%	5 626 578	99,5%
70872	Rbt de frais par les budgets annexes	137 231	753 191	448,8%	729 939	103,2%
70876	Rbt de frais par le gfp de rattachement	911 048	1 011 415	11,0%	1 048 705	96,4%
70878	Remboursements par d'autres redevables	233 877	26 060	-88,9%	1 762	1479,0%
7088	Autres produits d'activités annexes	1 400	-	-100,0%	5 000	0,0%
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	8 066 567	11 246 825	39,4%	10 933 327	102,9%

1.2. Chapitre 73 – impôts et taxes

		CA 2012	CA 2013	Evolution	BP 2013	Taux de
73111	Taxes foncières et d'habitation	42,358,548	43,304,564	2.2%	43,371,726	99.8%
7321	Attribution de compensation	15,336,393	15,336,393	0.0%	15,336,393	100.0%
7322	Dotation solidarité communautaire	1,099,083	715,646	-34.9%	1,099,083	65.1%
7324	Fonds de solidarité communes région idf	4,956,066	5,763,714	16.3%	5,802,868	99.3%
7325	Fonds de péréquation recettes communales	207,840	591,277	184.5%	500,000	118.3%
7337	Droits de stationnement	294,752	256,227	-13.1%	300,000	85.4%
7351	Taxe sur l'électricité	1,054,525	1,142,886	8.4%	1,100,000	103.9%
7363	Impôt sur les spectacles	25,913	17,229	-33.5%	10,000	172.3%
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	280,527	59,944	-78.6%	410,000	14.6%
7381	Taxe addit. aux droits de mutation	2,099,373	909,137	-56.7%	2,000,000	45.5%
73	Impôts et taxes	67,713,019	68,097,018	0.6%	69,930,070	97.4%

Après avoir fortement augmenté en 2012, le **chapitre 73 « impôts et taxes »** n'augmente que de 0,6 % de 2012 à 2013.

Trois principaux facteurs expliquent ce mauvais résultat :

- compte tenu de la mauvaise conjoncture du marché immobilier, les droits de mutation sont passés de 2,1 M€ en 2012 à 0,9 M€ en 2013. Cette recette confirme ainsi sa grande volatilité.
- la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune a décidé de réduire le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), passant de 1,1 M€ en 2012 à 0,7 M€ en 2013. Cette baisse annule l'effet de l'augmentation du Fonds de Péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC).
- la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour 2013 est perçue sur 2014, compte tenu des retards pris pour son établissement. Compte tenu d'arriérés perçus en 2013, la recette est tout de même de 60 k€ contre 280 k€ en 2012.

Il faut également relever la mauvaise tenue des droits de stationnement, à 256 k€ contre 295 k€ en 2012 (niveau déjà très bas). Au maintien d'une tendance très basse s'est ajoutée la perception avec retard du produit de décembre, qui sera réalisée sur 2014.

D'autres impôts et taxes sont en revanche en augmentation :

- les taxes foncières et d'habitation progressent de 950 k€, soit 2,2 %. Les taux d'imposition n'ayant pas varié, l'augmentation s'explique pour 1,8% par la revalorisation forfaitaire nationale des bases d'imposition votée par le Parlement et pour 0,4 % par la progression physique des bases d'imposition, liée principalement aux nouvelles constructions.
- le fonds de solidarité de la région Ile de France (FSRIF) augmente d'environ 800 k€, soit 16 %. Ce fonds prélève des ressources aux communes les plus favorisées pour les reverser aux communes les moins favorisées comme Aubervilliers. Son enveloppe est en constante augmentation depuis plusieurs années.

1.3. Chapitre 74 – dotations et participations

Les dotations et participations augmentent de 8 %. Les principaux facteurs de cette augmentation sont les suivants :

- 1,5 M€ de recettes de la dotation de développement urbain ont été perçues en 2013 contre aucune en 2012. Cette dotation est en effet attribuée à hauteur d'un million d'euros par an chaque année à la commune, mais perçue uniquement sur justification de la réalisation de projets d'investissement. C'est pourquoi son rythme de perception est décalé par rapport à son rythme d'attribution. En 2013, la commune rattrape ainsi une partie des recettes qui avaient été attribuées mais non perçues les années précédentes.
- Les deux dotations de péréquation verticale, c'est-à-dire versées par le budget de l'État, la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP), augmentent de 1,3 M€. L'augmentation des enveloppes nationales de péréquation, dont bénéficie Aubervilliers, se confirme d'année en année.
- L'embauche de contrats d'emploi d'avenir génèrent des remboursements sur l'article 74712, qui n'existaient pas jusqu'à présent (environ 450 k€).

La forte baisse de l'article des « subventions d'autres organismes » (7478), qui comprend notamment les subventions des Caisses d'Allocations Familiales (CAF), s'explique par la perception en 2012 d'une recette exceptionnelle de 444 k€ de la « charte de codéveloppement » liée à l'ouverture du centre commercial du Millénaire.

		CA 2012	CA 2013	Evolution	BP 2013	Taux de
7411	Dotation forfaitaire	15,244,798	15,194,719	-0.3%	15,194,317	100.0%
74123	Dotation de solidarité urbaine	6,734,166	7,966,274	18.3%	7,953,300	100.2%
74127	Dotation nationale de péréquation	909,985	983,549	8.1%	1,002,493	98.1%
745	Dotation spéciale au titre instituteurs	2,808		-100.0%		
746	Dotation générale de décentralisation	321,023	316,660	-1.4%	316,600	100.0%
74712	Emplois d'avenir	4,975	451,220	8970.0%	320,625	140.7%
74718	Autres participations etat	735,189	619,038	-15.8%	715,712	86.5%
7472	Participations région	29,015	208,820	619.7%	238,745	87.5%
7473	Participations département	1,934,568	1,917,669	-0.9%	1,815,698	105.6%
74751	Participations - gfp de rattachement	317,750	317,750	0.0%	319,750	99.4%
7477	Part. budget communautaire & fds struct.	-	1,688		6,875	24.5%
7478	Participations autres organismes	3,745,846	3,343,733	-10.7%	3,642,161	91.8%
7482	Compens. perte de taxe addit. droits mut	7,506	8,139	8.4%		
748314	Dotation unique comp. spécifiques tp	830,370	694,820	-16.3%	694,820	100.0%
74832	Attributions fonds départ. taxe profess.	150,132		-100.0%		
74834	Etat - compens.exon. des taxes foncières	327,435	287,554	-12.2%	287,554	100.0%
74835	Etat - compens.exon. des taxes d'habita.	1,252,368	1,236,333	-1.3%	1,236,333	100.0%
748372	Dotation de développement urbain	-	1,540,395		1,000,000	154.0%
7484	Dotation de recensement	15,897	15,957	0.4%		
7485	Dotation pour les titres sécurisés	30,180	30,180	0.0%	-	
74	Dotations et participations	32,594,010	35,134,497	7.8%	34,744,983	101.1%

1.4. Chapitres 013, 75, 76, 77

		CA 2012	CA 2013	Evolution	BP 2013	Taux de
752	Revenus des immeubles	682,851	672,836	-1.5%	695,827	96.7%
757	Excédents reversés par fermiers & conc.	226,092	107,020	-52.7%	122,596	87.3%
758	Produits divers de gestion courante	116,719	104,136	-10.8%	102,647	101.5%
75	Autres produits de gestion courante	1,025,662	883,992	-13.8%	921,070	96.0%
76232	Rbt intérêts par grp de rattachement	166,365	124,627	-25.1%	124,627	100.0%
76238	Rbt intérêts par d'autres tiers	7,847	6,998	-10.8%	6,998	100.0%
768	Autres produits financiers	128,340	5,016	-96.1%	-	
76	Produits financiers	302,552	136,640	-54.8%	131,625	103.8%
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	4,511	3,264	-27.6%	-	
7718	Autres prod. except. sur opé. de gestion	20,553	6,776	-67.0%	-	
773	Mandats annulés ou déchéance quadrien.	24,822	-	-100.0%	-	
775	Produits de cessions d'immobilisations	11,208,953	5,861,707	-47.7%	-	
7788	Produits exceptionnels divers	611,170	942,710	54.2%	259,930	362.7%
77	Produits exceptionnels	11,870,009	6,814,458	-42.6%	259,930	2621.7%

Les principales baisses à relever sur ces chapitres sont relatives, car elles font suite à des niveaux exceptionnellement élevés en 2012. Il s'agit donc de retours à la normale :

- L'article 757 « excédents reversés par les fermiers et concessionnaires » comprend le reversement par le concessionnaire des marchés de la ville de ses redevances. Le produit en 2012 correspondait à deux exercices, rien n'ayant été perçu en 2011. Le produit 2013 constitue donc un retour à la normale.
- L'article 768 « autres produits financiers » enregistrait en 2012 le produit de la revente d'un swap de la ville, favorablement positionné.
- Les produits de cessions d'immobilisations (775), qui ont la particularité d'être comptabilisés en recette d'investissement au budget primitif et en recette de fonctionnement au compte administratif comprenaient en 2012 le produit de la revente d'une partie du site du 124 rue Henri Barbusse (ancienne manufacture des allumettes) pour 6,2 M€.

2. Dépenses de fonctionnement

Les tableaux qui suivent présentent des taux d'exécution calculé en fonction du budget primitif. L'autorisation au budget primitif ayant pu être modifiée par des virements de crédits à l'intérieur des chapitres ou par le budget supplémentaire et les décisions modificatives, il est possible que certains taux d'exécution dépassent les 100%.

D'importants changements de périmètre ont eu lieu entre le CA 2012 et le CA 2013 :

- les crédits du Centre Municipal de Santé (CMS) ne font plus partie du budget principal mais d'un budget annexe : si la plupart des charges à caractère général du CMS sont ainsi passées sur le budget annexe, les charges de personnel restent sur le budget principal et font l'objet d'une refacturation ;
- le groupe scolaire Amrouche – Delbo a ouvert sur le dernier trimestre 2013, générant des charges à caractère général, des charges de personnel et une subvention complémentaire à Aubervacances Loisirs ;
- le nouveau bâtiment du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) et de la salle de spectacle « l'Embarcadère » a généré des charges à caractère général (fluides, maintenance du bâtiment, prestations culturelles) et des charges de personnel ;
- les nouvelles crèches Annike Kélébé au 15-15bis avenue de la République (payée par marché public, figurant donc dans les charges à caractère général) et Scoubidou au 8 rue Paul Bert (faisant l'objet d'une subvention) ont connu en 2013 leur première année complète de fonctionnement ;
- le centre Roser est devenu un « centre social » de plein exercice et une halte-jeu a ouvert en son sein ;
- le GIP Aubermédiation, service des médiateurs de nuit, a ouvert et fait l'objet d'une subvention municipale ;
- les temps d'activités périscolaires (TAP), résultats de la réforme des rythmes scolaires appliquée au 1^{er} septembre 2013, ont fonctionné sur un trimestre, générant des charges à caractère générale, des charges de personnel et des subventions à Aubervacances Loisirs ainsi qu'à diverses associations sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets.

2.1. Charges à caractère général (chapitre 011)

La forte augmentation de ces charges (1,2 M€, + 7,4%) provient notamment de deux facteurs :

- les charges de fluides (articles 60611 à 60622) augmentent de quasiment 670 k€ ;
- la première année pleine de fonctionnement de la crèche Annike Kélébé au 15-15bis avenue de la République est à l'origine d'un surcoût de fonctionnement de 370 k€. Le coût en année pleine atteint ainsi 581 k€ pour 35 places dont 20 sont destinées au personnel communal.

Les autres variations notables sont les suivantes :

- deux nouveaux articles apparaissent : l'article « 6042 – achats de prestations de services » est utilisé pour des achats de spectacles culturels et l'article « 6284 – redevances pour services rendus » est utilisé pour la redevance obligatoire pour les branchements incendie facturée par Veolia, délégataire du Syndicat des Eaux d'Ile de France et la redevance d'archéologie préventive ;
- les primes d'assurance (616) sont en augmentation en raison du paiement d'une prime payable en une seule fois pour le nouveau bâtiment du Conservatoire et de l'Embarcadère à hauteur de 67 509 € ;
- les études et recherches (617), article qui peut varier fortement d'un exercice sur l'autre, payées en 2013 ont notamment concerné une étude urbaine sur les Marches du Fort (12 558 €), le diagnostic sur les risques de discrimination (11 960 €), le Plan Communal de Sauvegarde de la commune (10 046 €) ou encore l'Agenda 21 (6 672 €) ;
- les frais de télécommunications (6262) sont en baisse en raison d'un nouveau marché aux conditions plus avantageuses ;
- après un exercice 2012 particulièrement onéreux, le coût de fonctionnement du Groupe Scolaire Intercommunal Casarès – Doisneau recule de 100 k€ environ. Ce groupe scolaire est géré par la ville de Saint Denis qui refacture ensuite une quote-part à la ville d'Aubervilliers.
- L'augmentation très forte de l'article 62878 s'explique principalement par les versements au Centre Interdépartemental de Gestion. La ville a en effet adhéré à différents services payants de cet organisme, dont son service social et ses psychologues du travail. Des paiements en retard ont été rattrapés sur 2013.

		CA 2012	CA 2013	EVOLUTION	DF 2013	taux de réalisation
6042	Achats de prestations de services	-	72,101		-	
60611	Eau et assainissement	560,100	480,335	-14.2%	498,860	96.3%
60612	Energie - electricité	1,341,823	1,472,274	9.7%	1,396,434	105.4%
60618	Autres fournitures	955,622	1,668,506	74.6%	1,292,438	129.1%
60621	Combustibles	92,372	29,295	-68.3%	14,800	197.9%
60622	Carburants	477,314	444,428	-6.9%	460,297	96.6%
60623	Alimentation	3,207,154	3,184,996	-0.7%	3,233,381	98.5%
60624	Produits de traitement		148		-	
60628	Autres fournitures non stockées	36,117	28,934	-19.9%	26,908	107.5%
60631	Fournitures d'entretien	191,874	199,967	4.2%	188,610	106.0%
60632	Fournitures de petit équipement	234,425	285,545	21.8%	225,801	126.5%
60636	Vêtements de travail	191,358	138,071	-27.8%	247,500	55.8%
6064	Fournitures administratives	283,255	245,311	-13.4%	248,400	98.8%
6065	Livres, disques, cassettes	3,305	3,754	13.6%	3,620	103.7%
6067	Fournitures scolaires	267,305	306,154	14.5%	302,131	101.3%
6068	Autres matières et fournitures	696,322	564,807	-18.9%	544,629	103.7%
611	Contrats de prestations de services	286,159	649,947	127.1%	679,513	95.6%
6132	Locations immobilières	621,969	657,045	5.6%	617,355	106.4%
6135	Locations mobilières	300,003	274,539	-8.5%	299,730	91.6%
614	Charges locatives et de copropriété	132,973	178,059	33.9%	176,046	101.1%
61521	Entretien terrains	1,527	-	-100.0%	1,700	0.0%
61522	Entretien bâtiments	112,542	159,749	41.9%	244,500	65.3%
61523	Entretien voies et réseaux	31,013	57,358	84.9%	55,000	104.3%
61551	Entretien matériel roulant	161,913	152,863	-5.6%	170,000	89.9%
61558	Entretien autres biens mobiliers	125,688	107,584	-14.4%	110,683	97.2%
6156	Maintenance	970,145	1,008,772	4.0%	1,026,605	98.3%
616	Primes d'assurances	197,771	283,809	43.5%	416,377	68.2%
617	Etudes et recherches	168,313	106,590	-36.7%	187,376	56.9%
6182	Documentation générale et technique	86,231	79,647	-7.6%	84,277	94.5%
6184	Versements à des organis. de formation	281,552	202,950	-27.9%	280,000	72.5%
6185	Frais de colloques et séminaires	1,387	10,215	636.3%	13,000	78.6%
6188	Autres frais divers	635,786	796,011	25.2%	938,982	84.8%
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	4,688	17,730	278.2%	17,964	98.7%
6226	Honoraires	192,723	168,939	-12.3%	189,167	89.3%
6227	Frais d'actes et de contentieux	30,075	43,458	44.5%	33,500	129.7%
6228	Rémunérations et honoraires divers	2,305	1,684	-27.0%	4,150	40.6%
6231	Annonces et insertions	107,105	97,079	-9.4%	108,440	89.5%
6232	Fêtes et cérémonies	302,828	315,375	4.1%	274,353	115.0%
6233	Foires et expositions	1,200	26,746	2128.8%	24,348	109.8%
6236	Catalogues et imprimés	148,258	155,338	4.8%	135,000	115.1%
6237	Publications	23,800	32,388	36.1%	53,850	60.1%
6238	Publicité, publications diverses	2,035	3,407	67.4%	2,400	142.0%
6241	Transports de biens	106,619	58,474	-45.2%	80,000	73.1%
6247	Transports collectifs	296,299	218,076	-26.4%	282,604	77.2%
6248	Transports divers	33,161	35,554	7.2%	37,000	96.1%
6251	Voyages et déplacements	13,998	36,052	157.6%	16,590	217.3%
6256	Missions	37,310	14,357	-61.5%	16,070	89.3%
6257	Réceptions	14,470	15,052	4.0%	18,951	79.4%
6261	Frais d'affranchissement	205,478	199,548	-2.9%	200,000	99.8%
6262	Frais de télécommunication	310,781	287,595	-7.5%	281,000	102.3%
627	Services bancaires et assimilés	2,968	2,068	-30.3%	2,429	85.1%
6281	Concours divers (cotisations...)	70,387	77,751	10.5%	79,550	97.7%
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts..)	63,976	93,253	45.8%	65,000	143.5%
6283	Frais de nettoyage des locaux	2,626	18,978	622.6%	50,240	37.8%
6284	Redevances pour services rendus		54,635		-	
62848	Redevances autres prestations de service	43,351	-	-100.0%	45,510	0.0%
62875	Rbt de frais aux communes membres du gfp	901,622	793,567	-12.0%	913,379	86.9%
62876	Rbt de frais au gfp de rattachement	463,583	480,834	3.7%	480,835	100.0%
62878	Remboursement frais à autres organismes	97,595	249,750	155.9%	136,536	182.9%
6288	Autres services	77,919	97,815	25.5%	193,287	50.6%
63512	Taxes foncières	213,794	210,200	-1.7%	232,000	90.6%
63513	Autres impôts locaux	40,579	16,499	-59.3%	23,500	70.2%
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1,378	591	-57.1%	2,100	28.1%
6358	Autres droits	30,725	39,434	28.3%	39,435	100.0%
637	Autres impôts, taxes et versements ass.	15,204	17,830	17.3%	15,642	114.0%
Total	charges à caractère général	16,512,159	17,729,820	7.4%	18,039,783	98.3%

2.2. Charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel augmentent de 5,8%. 974 k€ de charges sociales dues au titre de 2012 ont toutefois été payées en 2013 et, de la même manière, 397 k€ dus en 2013 ont été payés en 2014. Si l'on retire ces décalages, l'augmentation est ramenée à 3,7 %. Outre l'inflation à effectif constant que connaissent habituellement les charges de personnel du fait du glissement vieillesse technicité, les principaux facteurs d'augmentation sont les suivants :

- le recrutement en cours d'année des contrats d'emploi d'avenir ;
- l'ouverture au dernier trimestre du groupe scolaire Taos Amrouche – Charlotte Delbo rue Henri Barbusse ;
- l'organisation au dernier trimestre des temps d'activités périscolaires ;
- l'ouverture de la salle de spectacle l'Embarcadère ;
- l'ouverture de la halte-jeu du centre Roser.

	CA 2012	CA 2013	Evolution	BP 2013	Taux de réalisation	
6218	Autre personnel extérieur	576,574	543,652	-5.7%	571,209	95.2%
6331	Versements de transport	600,314	644,746	7.4%	630,493	102.3%
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	176,859	184,682	4.4%	183,249	100.8%
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub	527,160	588,638	11.7%	534,847	110.1%
64111	Rémunération principale pers. titul.	27,550,906	27,906,809	1.3%	27,897,737	100.0%
64112	Nbi, supp fam., indem. résid. pers tit.	1,251,451	1,245,033	-0.5%	1,244,469	100.0%
64118	Autres indemnités pers. titulaire	9,328,555	9,155,685	-1.9%	9,405,178	97.3%
64131	Rémunération principale pers. non tit.	8,331,085	9,629,579	15.6%	9,170,791	105.0%
64138	Personnel non titul. - autres indemnités	1,125	1,000	-11.1%	1,430	69.9%
64161	Rémunérations emplois- jeunes		1,329		-	
64162	Emplois d'avenir		368,880		427,500	86.3%
64168	Autres emplois d'insertion	50,796	18,636	-63.3%	27,641	67.4%
6417	Rémunération des apprentis	209,654	158,584	-24.4%	282,766	56.1%
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	5,386,115	5,720,245	6.2%	5,617,552	101.8%
6453	Cotisations aux caisses de retraite	7,971,131	9,389,322	17.8%	9,458,514	99.3%
6455	Cotisations pour assurance du personnel	518,945	549,154	5.8%	545,000	100.8%
6456	Vers. au f.n.c. du supplément familial	1,910,522	1,974,514	3.3%	1,953,521	101.1%
6457	Cotisations sociales liées à l'apprent.	7,951	6,120	-23.0%	6,135	99.8%
6458	Cotisations aux autres organis. sociaux	3,187	990	-68.9%	90,270	1.1%
6472	Prestations familiales directes	11,274	7,651	-32.1%	15,000	51.0%
64731	Allocations chômage versées directement	387,036	491,584	27.0%	369,190	133.2%
64832	Contrib. au fonds de compens. de c.p.a.	14	1	-92.7%		
Total	charges de personnel	64,800,655	68,586,834	5.8%	68,432,492	100.2%

2.3. Charges de gestion courante (subventions, participations, élus) (chap 65)

Ce chapitre connaît une augmentation très importante. Même en mettant à part l'effet, purement comptable, de l'apparition d'une subvention d'équilibre de 1,8 M€ au budget annexe du Centre Municipal de Santé qui est devenu un budget en 2013, le pourcentage d'augmentation s'élève à 11,7 %.

La forte augmentation des cotisations sociales sur les indemnités des élus (articles 6533 et 6534) décidée par le Parlement est à l'origine d'un surcoût de 160 k€ pour la ville.

L'article 6554 comprend les contributions aux syndicats dont la ville est adhérente : Conservatoire à Rayonnement Régional, Cimetière Intercommunal et pour des montants beaucoup plus faibles, Syndicat de la restauration collective (SIRESCO), Paris Métropole et le Syndicat Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP). L'augmentation s'explique par la subvention complémentaire accordée au Conservatoire.

L'article 6558 augmente du fait de la création du GIP Aubermédiation subventionné en partie par la commune (48 k€ en 2013).

La principale augmentation provient de l'article 6574, qui comprend les subventions aux associations et augmente de quelque 1 555 k€. Cette augmentation provient :

- pour environ 590 k€ environ des temps d'activités périscolaires mis en place au 1^{er} septembre 2013 au titre de la réforme des rythmes scolaires. Cette somme correspond pour 370 k€ aux subventions versées dans le cadre de l'appel à projets et pour 220 k€ à l'augmentation de la subvention versée à Aubervacances Loisirs ;
- pour 210 k€ des soutiens exceptionnels en faveur de structures partenaires en difficulté : 110 k€ au cinéma le Studio pour combler plusieurs années de passifs accumulés ; 100 k€ au CMA omnisports dans le cadre du protocole de clôture des comptes de l'association qui a déjà cessé ses activités ;
- pour 200 k€ d'une subvention exceptionnelle à l'association ALJ93 ;
- pour 170 k€ d'une augmentation de la subvention de l'OMJA ;
- pour 145 k€ de la première année complète de fonctionnement de la crèche Scoubidou au 8 rue Paul Bert gérée par l'association IEPC ;
- pour environ 80 k€ de l'augmentation de la subvention à Aubervacances Loisirs, en raison de l'ouverture d'un nouveau centre de loisirs élémentaire pour l'école Charlotte Delbo ;
- pour 50 k€ environ à l'augmentation de la subvention du CMA escrime.

	CA 2012	CA 2013	Evolution	BP 2013	Taux de réalisation	
6521	Déficit des budgets annexes à car. adm.			1,839,455	100.0%	
6531	Indemnités des élus	665,745	662,042	-0.6%	667,775	99.1%
6532	Frais de mission des élus	30,077	6,198	-79.4%	20,000	31.0%
6533	Cotisations de retraite des élus	40,470	105,695	161.2%	43,784	241.4%
6534	Cotisat° séc. soc. - part patronn. élus	23,226	118,468	410.1%	23,292	508.6%
6535	Formation des élus	45,489	34,796	-23.5%	20,000	174.0%
6536	Frais de représentation du maire	3,000	3,000	0.0%	3,000	100.0%
6541	Créances admises en non valeur	50,205	50,971	1.5%	100,000	51.0%
6553	Contingent service d'incendie	1,446,649	1,342,576	-7.2%	1,400,000	95.9%
6554	Contribution aux organ. de regroupement	2,306,134	2,414,316	4.7%	2,419,521	99.8%
6558	Autres contributions obligatoires	80,750	132,538	64.1%	193,000	68.7%
657358	Subv. de fonct. - autres groupements		2,300		-	
657361	Subvention fonctionnement caisse ecoles	479,539	475,468	-0.8%	473,312	100.5%
657362	Subvention fonctionnement ccas	1,193,200	1,193,200	0.0%	1,193,200	100.0%
65737	Subventions fonct. ét. publics locaux	4,000	2,000	-50.0%	12,000	16.7%
65738	Subventions autres organismes	23,966	24,799	3.5%	24,800	100.0%
6574	Subventions de fonct. - pers. droit privé	8,365,879	9,921,539	18.6%	9,132,944	108.6%
658	Charges diverses de la gestion courante	7,564	462	-93.9%	11,150	4.1%
Total chapitre 65	14,765,893	18,329,824	24.1%	17,577,233	104.3%	

2.4. Charges financières (chapitre 66)

		CA 2012	CA 2013	Evolution	BP 2013	Taux de réalisation
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4,960,084	4,595,816	-7.3%	5,121,596	89.7%
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	189,118	192,938	2.0%	304,093	63.4%
661138	Rbt intérêts emprunts transférés à tiers		-		21,245	0.0%
6615	Intérêts des comptes courants et dépôts	81,076	164,690	103.1%	180,000	91.5%
6618	Intérêts des autres dettes	648,030	631,478	-2.6%	631,477	100.0%
668	Autres charges financières	50,620	68,663	35.6%	75,000	91.6%
Total	charges financières	5,928,928	5,653,585	-4.6%	6,333,411	89.3%

De la même manière qu'en 2012, les intérêts payés sur la dette ont significativement diminué alors même que l'encours a augmenté. **Cela signifie que le taux moyen de la dette payé par la ville a significativement diminué.**

Cela résulte principalement des conditions moins défavorables sur l'encours structuré :

- o Le change euro - franc suisse étant légèrement meilleur au moment du fixing 2013 qu'au moment du fixing 2012, le taux d'intérêt payé par la ville sur l'emprunt indexé sur cette parité est passé de 14,94 % en 2011 à 13,43 % en 2012 puis à 11,48 % en 2013. L'échéance d'intérêts 2012 était de 1,1 M€ et celle pour 2013 de 0,9 M€.
- o Le prêt indexé sur le change dollar – yen, passé très légèrement du mauvais côté de la barrière en 2012 conduisant à un taux de 3,80 %, est revenu au taux bonifié de 3,60%.
- o Pas d'accident sur les autres prêts structurés.

C'est également la conséquence du choix effectué lors des dernières souscriptions d'emprunt de privilégier les solutions à taux variables, qui ont permis de bénéficier de la baisse des taux et de garder une possibilité de renégociation lorsque les marges bancaires diminueront.

2.5. Chapitre 67 – charges exceptionnelles

		CA 2012	CA 2013	Evolution	BP 2013	Taux de réalisation
6711	Intérêts moratoires et pénal. de marchés		1,134			
6713	Secours et dots		24,500		50,000	49.0%
6714	Bourses et prix	53,262	92,558	73.8%	102,190	90.6%
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	12,574	6,540	-48.0%	31,000	21.1%
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	15,534	162,513	946.2%	100,000	162.5%
6748	Autres subventions exceptionnelles	29,727		-100.0%		
678	Autres charges exceptionnelles	24,923	56,600	127.1%	30,300	186.8%
Total	charges exceptionnelles	136,020	343,845	152.8%	313,490	109.7%

Les nouvelles dépenses à l'article 6713 pour 24 500 € correspondent à la Prestation Locale Assistantes Maternelles, instaurée en cours d'année. Cette allocation complète celles du département et de la CAF pour aider les familles à l'embauche d'une assistante maternelle. L'aide communale est versée en une seule fois à l'embauche et non pas chaque mois au bout de quelques mois comme celles du département et de la CAF.

Les montants importants d'annulation sur exercice antérieur de titres (673) correspondent à des régularisations, notamment pour des titres émis en double à l'encontre du Conseil Général (103 k€) et des annulations de Taxe locale sur la publicité extérieure 2011 pour des tiers mal identifiés (57 k€).

3. Dépenses d'investissement

Côté dépenses, après un niveau record en 2012, les dépenses d'équipement sont restées en 2013 à un niveau très élevé (35,7 M€). Les principales opérations sont les suivantes :

- Fin de la construction du groupe scolaire T. Amrouche – C. Delbo : 11,1 M€
- Fin de la construction du nouveau bâtiment du Conservatoire : 8,3 M€
- Rénovation du stade André Karman : 1,1 M€
- Acquisition des anciens locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie rue Danielle Casanova : 924 k€
- Rénovation du clocher de l'église Notre Dame des Vertus : 656 k€

Côté recettes, la ville a bénéficié en 2013 d'importantes ressources propres :

- grâce aux nombreuses constructions sur la ville, les taxes d'urbanisme (TLE et VDPLD) augmentent fortement, passant de 2,0 M€ en 2011 et 2012 à 8,4 M€ en 2013 ;
- compte tenu du niveau élevé des dépenses d'investissement en 2012, les remboursements du Fonds de Compensation de la TVA ont atteint 5,6 M€ en 2013 ;
- les subventions d'investissement reçues ont été de 4,3 M€ en 2013.

Ces ressources importantes ont permis de limiter l'emprunt nouveau à 14,7 M€ malgré le niveau élevé d'investissement.

Annexe : détail des retraitements effectués pour l'analyse financière

Le compte administratif 2013 présente 116,4 M€ de recettes réelles de fonctionnement hors recettes de cession (compte 775) pour 109,9 M€ de dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute, correspondant à la différence entre ces deux chiffres, apparaît donc à 6,5 M€.

Afin de préciser l'analyse financière, il convient néanmoins de retraiter certains chiffres du compte administratif :

- des charges de personnel de 873 933 € payées en 2013 au titre de 2012 sont retirées au chapitre 12 ;
- des charges de personnel de 396 511 € payées en 2014 au titre de 2013 sont ajoutées au chapitre 12 ;
- les recettes de cessions d'immobilisation (compte 775) pour 5 861 707 € sont transférées en investissement ;
- les charges de personnel (76 623 €) et les charges à caractère général (44 030 €) liées aux travaux en régie sont transférées en investissement ;
- les dépenses et recettes de même montant liées aux emprunts pour Plaine Commune sont supprimées (chapitres 66 et 76 en fonctionnement : 131 625 € ; chapitres 16 et 27 en investissement : 829 800 €) ;
- alors que l'encours de dette brut de la ville est de 169 726 990 € au 31/12/2013, l'encours de dette considéré (167,7 M€) est net de la dette pour Plaine Commune (2,0 M€).

L'ensemble de ces retraitements conduit à une épargne brute de 6,5 M€.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 45

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JUIN 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Eric PLEE	Représenté par :	Mériem DERKAOUI
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT BOUALI

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

Secrétaire de séance : Mme Leïla TLILI

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2014011

Signataire : GH/MP

OBJET : Approbation du compte administratif 2013 du budget principal**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Jacques Salvator, maire en exercice au cours de l'exercice 2013, s'étant retiré au moment du vote,

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion 2013 du budget principal de la commune établi par la Trésorière municipale,

Vu le compte administratif 2013 du budget principal de la commune établi par le Maire,

A la majorité des membres du conseil le groupe "Agir pour Aubervilliers" ayant voté contre

DELIBERE :

ADOpte le compte administratif 2013 du budget principal de la commune.

CONSTATE la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs 2013 comme suit :

RECETTES DE L'EXERCICE

Investissement	49 000 782,04 €
Fonctionnement	123 202 878,02 €
Total	172 203 660,06 €

DEPENSES DE L'EXERCICE

Investissement	49 137 347,71 €
Fonctionnement	121 494 170,20 €
Total	170 631 517,91 €

RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	-136 565,67 €
Fonctionnement	1 708 707,82 €
Total	1 572 142,15 €

RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES

Investissement	-756 630,83 €
Fonctionnement	2 078 800,59 €
Total	1 322 169,76 €

RESULTATS DE CLÔTURE

Investissement	-893 196,50 €
Fonctionnement	3 787 508,41 €
Total	2 894 311,91 €

SOLDE DES RESTES A REALISER

Investissement	-227 883,59 €
Fonctionnement	635 258,29 €
Total	407 374,70 €

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2013**3 301 686,61 €**

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire

Reçu en Préfecture le : 27/06/2014
 Publié le 27/06/2014
 Certifié exécutoire le : 27/06/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire